



Centre France Hebdos : entrée remarquée du SNJ-CGT avec 46,67% aux élections

Avec 46,67% des voix dans le collège « journalistes » (84 % de taux de participation) et deux élus au Comité social et économique (CSE), le SNJ-CGT fait une entrée remarquée à Centre France Hebdos (CFH), filiale du groupe Centre France (qui édite *La Montagne* et d'autres quotidiens).

CFH, qui compte 51 salariés dont 37 journalistes, publie huit hebdomadaires, diffusés dans sept départements et trois régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire) : *Le Pays*, *L'Eclairer du Gâtinais*, *Le Journal de Gien*, *La Ruche*, *Le Régional de Cône et du Charitois*, *Le Courrier du Loiret*, *La Voix du Sancerrois*, *La Gazette de Thiers et d'Ambert*.

Au côté des autres membres du CSE, nos deux élus auront à cœur de porter, au sein de ce groupe de presse hebdomadaire régionale, les préoccupations et les revendications de leurs collègues.

Les consultations réalisées par le SNJ-CGT auprès des salariés pendant la campagne montrent que la faiblesse de leur rémunération est une des principales préoccupations. Une vraie urgence au moment où ont lieu, à Centre France, les négociations annuelles obligatoires (NAO) et un processus d'harmonisation dans le groupe.

Les salariés sont par ailleurs très nombreux à estimer que leurs rédactions manquent de personnel, de moyens et n'offrent pas un accès suffisant à la formation.

Ils regrettent également, en majorité, un manque de reconnaissance de la part de leur direction. Une reconnaissance qui passe bien sûr par le niveau des salaires, mais également par l'obtention des mêmes droits que les journalistes travaillant pour *La Montagne*, éditée par la maison-mère de CFH. Cela concerne, notamment pour certains hebdos du groupe, la rémunération des astreintes de nuit mises en place pour la couverture des faits-divers.

Il n'y a pas de « petits » et de « grands » journalistes. Pas plus que les salariés de Centre France Hebdos ne peuvent être traités comme une entité à part du groupe Centre France qui, même sans le cadre juridique, se présente et fonctionne comme un vrai groupe. L'égalité de traitement doit être la règle.

Montreuil, le 11 octobre 2021.